

CONDITIONS GÉNÉRALES SERVICES - PROFESSIONNELS

GENS DE CONFIANCE

1. Identification de la Société

La société GENS DE CONFIANCE (la « **Société** ») est une société par actions simplifiée inscrite au RCS de Nantes sous le n° 814 577 649, dont le siège social est situé 16 boulevard Gabriel Guist'Hau – 44000 Nantes.

2. Services proposés

La Société propose au client identifié au Devis tel que défini ci-après (le « **Client Partenaire** ») des prestations de vente d'espaces et d'encarts publicitaires, de leads qualifiés ou d'articles publiédactionnels (les « **Services** ») ainsi que des services de publications d'annonces auprès de professionnels de l'immobilier (le « **Client Professionnel de l'Immobilier** ») via la souscription de plusieurs types d'offres.

La société édite le site <https://gensdeconfiance.com/fr/> (la « **Plateforme** »).

3. Documents contractuels

La relation contractuelle entre le Client et la Société est régie, par ordre hiérarchique décroissant, par les documents suivants :

Le devis (le « Devis ») pour le Client Partenaire ou pour les Professionnels de l'Immobilier souhaitant souscrire une offre sur-mesure	<ul style="list-style-type: none">- Il est établi sur la base des besoins du Client- Le Client doit l'accepter par écrit (y compris par email) dans un délai de 30 jours à compter de son émission. Cette acceptation vaut acceptation des Conditions Générales dans leur version en vigueur à la date du Devis- En cas de contradiction, le Devis prévaut sur les Conditions Générales et le(s) bon(s) de commande- En cas de contradiction, le Devis le plus récent prévaut sur le(s) plus ancien(s)
Les conditions générales (les « Conditions Générales »)	Elles définissent : <ul style="list-style-type: none">- Les modalités d'utilisation des Services,- Les obligations respectives des parties. Elles sont accessibles par un lien direct en bas de page de la Plateforme.
Le(s) bon(s) de commande	Le Devis peut être suivi par l'émission de bon(s) de commande qui doi(ven)t être validé(s) par la Société.

4. Conditions d'accès aux Services

- (i) **Le Client est une personne morale** agissant par l'intermédiaire d'une personne physique disposant du pouvoir ou de l'habilitation requise pour contracter au nom du Client et pour son compte.

- (ii) **Le Client a la qualité de professionnel**, entendu comme toute personne physique ou morale agissant à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel.

5. Modalités d'accès et de souscription aux Services

Le Client peut souscrire aux Services selon plusieurs modalités :

- En cliquant sur le bouton « Souscrire » lorsqu'il opte pour une offre « Essentiel » ou « Plus » ;
- En cliquant sur le bouton « Contactez-nous » lorsqu'il opte pour une offre « Surmesure ».

6. Description des Services

6.1. Services proposés aux Clients Professionnels de l'Immobilier

Le Client peut accéder aux Services par le biais de plusieurs types d'offres, dont le contenu et les modalités sont accessibles directement sur la Plateforme :

- Une offre « Essentiel » ;
- Une offre « Plus » ;
- Une offre « Sur Mesure »

Dans tous les cas, ces offres sont accessibles sous forme d'abonnements, payables mensuellement.

Lorsque le Client souscrit une offre « Sur Mesure », les Services auxquels le Client a souscrit sont décrits dans le Devis.

Dans le cadre de l'offre « Sur Mesure », toute demande de modification des Services souscrits devra faire l'objet d'un Devis complémentaire.

6.2. Services proposés aux Clients Partenaires

Le Client a notamment accès aux Services qui suivent :

- vente de bannières publicitaires et d'espaces publicitaires sur la Plateforme ;
- vente de listes de coordonnées de prospects (les « **Leads** ») susceptibles d'être intéressés par les produits et/ou services du Client ;
- vente de contenus publi-rédactionnels qui font la promotion des produits et services du Client, sont rédigés par la Société et publiés sur la Plateforme.

La Société se réserve la possibilité de proposer tout autre Service.

7. Durée de souscription aux Services

7.1. Services proposés aux Clients Professionnels de l'Immobilier

Les Services sont souscrits sous forme d'abonnement (ci-après : « **l'Abonnement** »). L'Abonnement débute au jour de souscription de l'offre concernée, pour une durée d'un an (ci-après : la « **Période Initiale** »). Le Client aura accès aux détails de l'offre souscrite via sa page de profil pro.

A l'issue de la Période Initiale, l'Abonnement se renouvelle tacitement, sauf dénonciation effectuée par la Société ou par le Client au plus tard 1 (un) mois avant la fin de la Période Initiale.

Si l'Abonnement est renouvelé à l'issue de la Période Initiale, il est renouvelé pour des périodes successives d'un an sauf dénonciation effectuée par le Client ou par la Société selon les mêmes modalités que décrites ci-dessus

En tout état de cause, la dénonciation de l'Abonnement s'effectue par email et prend effet à la fin de la période d'Abonnement pendant laquelle la demande est envoyée. Elle entraîne la fermeture de la page de profil Pro.

7.2. Services proposés aux Clients Partenaires

La durée des Services est celle qui est nécessaire à leur exécution.

8. Conditions financières de la Société

8.1. Prix des Services

Les prix des Services auxquels le Client a souscrit sont indiqués dans le Devis lorsque le Client Professionnel de l'Immobilier a souscrit une offre « Sur Mesure » ou pour tout Client Partenaire, ou bien sur la page de profil Pro pour les offres « Essentiel » et « Plus ».

8.2. Modalités de facturation et de paiement de la Société

Les modalités de facturation et de paiement de la Société sont spécifiées dans le Devis lorsque le Client Professionnel de l'Immobilier a souscrit une offre « Sur Mesure » ou pour tout Client Partenaire, ou bien sur la page de profil Pro pour les offres « Essentiel » et « Plus ».

8.3. Conséquences en cas de retard ou de défaut de paiement

En cas de défaut ou de retard de paiement, la Société se réserve le droit, dès le lendemain de la date d'échéance figurant sur la facture, de :

- suspendre immédiatement les Services en cours jusqu'au paiement de l'intégralité des sommes dues,
- facturer à son profit un intérêt de retard égal à 3 fois le taux d'intérêt légal, assis sur le montant des sommes non réglées à l'échéance et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros au titre des frais de recouvrement, sans préjudice d'une indemnisation complémentaire si les frais de recouvrement effectivement exposés sont supérieurs à ce montant,
- le cas échéant, prononcer la déchéance du terme de l'ensemble des sommes que lui doit le Client et leur exigibilité immédiate.

9. Droits de propriété intellectuelle

La Plateforme est la propriété de la Société, de même que les logiciels, infrastructures, bases de données et contenus de toute nature (textes, images, visuels, musiques, logos, marques, etc.) qu'elle exploite. Ils sont protégés par tous droits de propriété intellectuelle ou droits des producteurs de bases de données en vigueur. La licence que la Société consent au Client n'entraîne aucun transfert de propriété.

Le Client bénéficie d'une licence en mode SaaS non exclusive, personnelle et non transmissible d'utilisation de la Plateforme pour la durée prévue à l'article « *Durée de souscription aux Services* ».

Les marques, logos, dénominations et tous autres signes distinctifs du Client demeurent la propriété exclusive de ce dernier. Dans le cadre des Services, le Client octroie à la Société une licence d'utilisation non exclusive, non cessible et révocable à tout moment, aux seules fins de présenter et promouvoir ses produits et services sur la Plateforme, dans le strict respect des instructions et éléments fournis par le Client à cet effet.

10. Références commerciales

Les parties pourront faire usage de leurs noms, marques et logos respectifs et faire référence à leurs plateformes respectives, à titre de références commerciales, pendant la durée de leur relation contractuelle et 3 ans au-delà.

11. Obligations et responsabilité du Client

11.1. Concernant la fourniture d'informations

Le Client s'engage à fournir à la Société toutes les informations nécessaires pour la souscription et l'utilisation des Services.

11.2. Concernant l'utilisation des Services

Le Client est responsable de son utilisation des Services et de toute information qu'il partage dans ce cadre. Il s'engage à utiliser les Services personnellement et à ne permettre à aucun tiers de les utiliser à sa place ou pour son compte.

Le Client s'interdit de détourner les Services à des fins autres que celles pour lesquelles ils ont été conçus, et notamment pour :

- exercer une activité illégale ou frauduleuse,
- porter atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs,
- porter atteinte à des tiers ou à leurs droits, de quelque manière que ce soit,
- violer une disposition contractuelle, législative ou réglementaire,
- exercer toute activité de nature à interférer dans le système informatique d'un tiers notamment aux fins d'en violer l'intégrité ou la sécurité,
- effectuer des manœuvres visant à promouvoir ses services et/ou sites ou ceux d'un tiers,
- aider ou inciter un tiers à commettre un ou plusieurs actes ou activités listés ci-dessus.

Le Client s'interdit également de :

- copier, modifier ou détourner tout élément appartenant à la Société ou tout concept qu'elle exploite dans le cadre des Services,
- adopter tout comportement de nature à interférer avec ou détourner les systèmes informatiques de la Société ou porter atteinte à ses mesures de sécurité informatique,
- porter atteinte aux droits et intérêts financiers, commerciaux ou moraux de la Société,
- commercialiser, transférer ou donner accès de quelque manière que ce soit aux Services, aux informations hébergées sur la Plateforme ou à tout élément appartenant à la Société.

Le Client est responsable des contenus de toute nature qu'il communique dans le cadre des Services, notamment de ses contenus publicitaires (les « **Contenus** »).

Le Client s'interdit de diffuser tout Contenu (cette liste n'est pas exhaustive) :

- portant atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs (pornographiques, obscènes, indécents, choquants ou inadaptés à un public familial, diffamatoires, injurieux, violents, racistes, xénophobes ou révisionnistes),
- portant atteinte aux droits de tiers (contenus contrefaisants, atteinte aux droits de la personnalité, etc.) et plus généralement violant une disposition contractuelle, législative ou réglementaire,
- préjudiciable à des tiers de quelque manière que ce soit,
- mensonger, trompeur ou proposant ou promouvant des activités illicites, frauduleuses ou trompeuses,
- nuisible aux systèmes informatiques de tiers.

Le Client reconnaît de convention expresse qu'il est seul responsable du respect de ses obligations d'information envers les utilisateurs de la Plateforme à qui sont adressés les Contenus, et plus particulièrement sur les obligations légales et réglementaires qui s'imposent à son secteur, les conditions, le délai et les modalités d'exercice du droit de rétractation, ainsi que la remise à ces derniers d'un formulaire de rétractation.

Le Client garantit la Société contre toute réclamation et/ou action qui pourrait être exercée à son encontre à la suite de la violation de l'une des obligations du Client. Le Client indemniserà la Société du préjudice subi et la remboursera de toutes les sommes qu'elle pourrait avoir à supporter de ce fait.

Étant précisé que les limites et interdictions évoquées ci-dessus ne s'appliquent pas aux actions visant à promouvoir les services et/ou sites du Client, qui sont l'objet du Service souscrit auprès de GDC par le Client.

12. Obligations et responsabilité de la Société

La Société s'engage à fournir les Services avec diligence, étant précisé qu'elle est tenue à une obligation de moyens.

La Société s'engage à respecter la réglementation en vigueur.

La Société fait ses meilleurs efforts pour respecter le calendrier de réalisation des Services indiqué dans le Devis. Ces délais étant fournis à titre indicatif, elle ne sera pas responsable en cas de non-respect.

Tout retard qui est imputable au Client décale d'autant les délais de livraison convenus.

12.1. Concernant la qualité des Services

La Société fait ses meilleurs efforts pour fournir au Client des Services de qualité.

12.2. Concernant la publication de Contenus

La Société intervient en qualité de prestataire d'hébergement pour les Contenus que le Client communique à la Société. En conséquence, elle n'est pas responsable de ces Contenus.

Si la Société reçoit une notification concernant un Contenu illicite, elle agira promptement pour le retirer ou en rendre son accès impossible, et elle pourra prendre les mesures décrites à l'article « *Sanctions en cas de manquement* ».

12.3. Concernant le recours à la sous-traitance et la cession

La Société peut recourir à des sous-traitants dans le cadre de l'exécution des Services, qui sont soumis aux mêmes obligations que les siennes dans le cadre de leur intervention. Elle reste néanmoins seule responsable de la bonne exécution des Services à l'égard du Client.

La Société peut se substituer toute personne qui sera subrogée dans tous ses droits et obligations au titre de sa relation contractuelle avec le Client. Le cas échéant, elle informera le Client de cette substitution par tout moyen écrit.

13. Limitation de la responsabilité de la Société

La responsabilité de la Société est limitée aux seuls dommages directs avérés que le Client subit du fait de l'utilisation des Services.

A l'exception des dommages corporels, décès et faute lourde, et sous réserve d'avoir émis une réclamation par lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai d'un mois suivant la survenance du dommage, la responsabilité de la Société ne saurait être engagée pour un montant supérieur aux montants qu'elle a perçus dans le cadre de la fourniture de ses Services.

14. Modes de preuve admis

La preuve peut être établie par tout moyen.

Le Client est informé que les données recueillies sur les équipements informatiques de la Société constituent l'un des modes de preuve admis, notamment pour démontrer la réalité des Services réalisés et le calcul de leur prix.

15. Modalités de traitement des données à caractère personnel

15.1. Dispositions générales

Les parties s'engagent, chacune pour ce qui la concerne, à se conformer à toutes les obligations légales et réglementaires qui leur incombent en matière de protection des données à caractère personnel, notamment la loi 78-17 du 6 janvier 1978 dans sa dernière version modifiée dite Loi Informatique et Libertés et le règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (ensemble la « **Réglementation applicable** »).

Aux fins de gestion de la relation contractuelle entre les parties, chaque partie traite les données à caractère personnel des interlocuteurs de l'autre partie en qualité de responsable de traitement au sens de la Réglementation applicable, et ce pour la durée des présentes. Ce traitement est nécessaire à la bonne exécution des présentes et ne concerne que des données d'identification (notamment nom, prénom, adresse email, numéro de téléphone) des interlocuteurs.

Le personnel de chaque partie, leurs services chargés du contrôle (commissaire aux comptes notamment) et leurs sous-traitants pourront avoir accès aux données à caractère personnel collectées.

Ce traitement pourra donner lieu à l'exercice par les interlocuteurs des parties de leurs droits prévus par la Réglementation applicable.

Pour en savoir plus sur les traitements réalisés par la Société, le Client est invité à prendre connaissance de la politique de confidentialité de la Société disponible sur la Plateforme.

15.2. Modalités de traitement des données à caractère personnel par la Société en qualité de sous-traitant

☐ Description du traitement sous-traité

Dans le cadre des Services, la Société est amenée à traiter des données à caractère personnel au nom et pour le compte du Client en qualité de sous-traitant, tandis que le Client, lui agit en qualité de responsable de traitement au sens de la Réglementation applicable. Les caractéristiques des traitements sont décrites en Annexe 1 des présentes Conditions Générales.

☐ Obligations du Prestataire vis-à-vis du Client

- Traitement des données :

Le Prestataire s'engage à ne traiter les données à caractère personnel qu'aux fins des finalités listées à l'Annexe 1 et conformément aux instructions documentées du Client, y compris en ce qui concerne le transfert des données en dehors de l'Union Européenne. Le Prestataire s'engage à informer le Client si, selon lui, une instruction constitue une violation de la Réglementation applicable. En outre, si le Prestataire est tenu de procéder à un transfert de données vers un pays tiers ou à une organisation internationale, en vertu du droit applicable aux Conditions Générales, il doit informer le Client de cette obligation juridique avant le traitement, sauf si le droit concerné interdit une telle information pour des motifs importants d'intérêt public.

- Sécurité et confidentialité des données :

La Société s'engage à mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour assurer la sécurité et l'intégrité des données à caractère personnel, leur sauvegarde ainsi que le rétablissement de leur disponibilité en cas d'incident physique ou technique. La Société veille également à ce que les personnes autorisées à traiter les données à caractère personnel soient soumises à l'obligation d'en préserver la confidentialité.

- Autres sous-traitants :

La Société est autorisée à faire appel aux sous-traitants (le « **Sous-traitant ultérieur** ») listés en Annexe 1 des Conditions Générales pour mener des activités de traitement spécifiques. En cas de changement dans la liste des Sous-traitants ultérieurs autorisés, la Société informera préalablement et par écrit le Client. Cette information devra indiquer clairement les activités de traitement sous-traitées, l'identité et les coordonnées du Sous-traitant ultérieur. Le Client dispose d'un délai de quinze (15) jours à compter de la date de réception de cette information pour présenter ses objections légitimes et motivées. A défaut de notifications d'objections passé ce délai, le Client sera réputé avoir accepté le recours au Sous-traitant ultérieur. En cas d'objections persistantes du Client, les Parties se réuniront de bonne foi et feront leurs meilleurs efforts pour discuter d'une résolution. La Société pourra choisir de (i) ne pas avoir recours au Sous-traitant ultérieur ou (ii) de prendre les mesures correctrices demandées par le Client dans le cadre des objections formulées et avoir recours au Sous-traitant ultérieur. Si aucune des options n'est raisonnablement possible, et si la Société ne peut avoir recours pour des raisons légitimes à un autre sous-traitant pour le traitement envisagé, l'une ou l'autre des Parties pourra résilier les présentes Conditions Générales moyennant un préavis de trente (30) jours.

Le Sous-traitant ultérieur est tenu de respecter les obligations des présentes Conditions Générales pour le compte et selon les instructions du Client. Il appartient à la Société de s'assurer que le Sous-traitant ultérieur présente les mêmes garanties suffisantes quant à la mise en œuvre de

mesures techniques et organisationnelles appropriées de manière à ce que le traitement réponde aux exigences de la Réglementation applicable. Si le Sous-traitant ultérieur ne remplit pas ses obligations en matière de protection des données, la Société demeure pleinement responsable devant le Client de l'exécution par le Sous-traitant ultérieur de ses obligations.

- **Transfert de données à caractère personnel hors de l'Union européenne :**

La Société est autorisée à transférer les données à caractère personnel traitées dans le cadre des présentes Conditions Générales vers des pays situés hors de l'Union européenne, sous réserve de la mise en place de garanties appropriées telles que définies au Chapitre V du règlement précité.

- **Assistance et Fourniture d'informations :**

La Société s'engage à assister le Client et répondre dans les meilleurs délais à toute demande d'information lui étant adressée par le Client, que ce soit dans le cadre d'une analyse d'impact ou d'une demande présentée par les autorités de protection des données ou le délégué à la protection des données du Client.

- **Exercice des droits des personnes :**

Dans la mesure du possible, La Société s'engage à assister le Client à s'acquitter de son obligation de donner suite aux demandes dont les personnes concernées le saisissent en vue d'exercer leurs droits prévus par la Réglementation applicable. Lorsque les demandes sont adressées directement au Prestataire, ce dernier doit adresser ces demandes au Client dans les meilleurs délais par courrier électronique à l'adresse communiquée par le Client.

- **Notification des violations de données à caractère personnel :**

La Société s'engage à notifier au Client dans les meilleurs délais après en avoir pris connaissance toute violation des données à caractère personnel portant sur les traitements faisant l'objet des présentes Conditions Générales et à lui communiquer toute information et documentation utile relative à cette violation.

- **Sort des données :**

La Société s'engage à son choix, à supprimer les données à caractère personnel à l'expiration des présentes Conditions Générales ou à les renvoyer au Client et à ne pas en conserver de copie, sauf si la Réglementation applicable l'exige.

- **Documentation :**

La Société met à disposition du Client, sur demande de celui-ci, toutes les informations et tous les documents nécessaires pour démontrer le respect de ses obligations et pour permettre la réalisation d'audits. Le Client a ainsi la possibilité de procéder à des audits une (1) fois par an et à ses frais afin de vérifier la conformité de la Société aux obligations prévues dans le présent article. Le Client informera la Société de la tenue de l'audit moyennant un préavis minimum de deux (2) semaines. La Société se réserve le droit de refuser l'identité de l'auditeur retenu s'il appartient à une société concurrente. L'audit devra être réalisé pendant les heures ouvrées de la Société et de manière à perturber le moins possible son activité. L'audit ne pourra ainsi porter atteinte de quelque façon que ce soit (i) aux mesures techniques et organisationnelles de sécurité déployées par la Société, (ii) à la sécurité et la confidentialité des données des autres clients de la Société, et (iii) au bon fonctionnement et à l'organisation de la production de la Société. Dans la mesure du possible, les Parties conviendront à l'avance du périmètre de l'audit. Le rapport d'audit sera adressé au Prestataire afin de permettre à ce dernier de formuler ses observations ou remarques éventuelles par écrit, lesquelles seront annexées à la version finale du rapport d'audit. Chaque rapport d'audit sera considéré comme une information confidentielle.

- **Réutilisation des données par la Société :**

Le Client autorise par les présentes la Société à traiter les données personnelles collectées dans le cadre des Services (notamment les données de connexion et d'identification) aux fins d'amélioration des services de la Société, et notamment de réalisation des statistiques sur les Services. La Société agira dans ce cadre en qualité de responsable de traitement au sens de la Réglementation applicable et s'engage à ce titre à respecter les dispositions légales sur la Protection des Données dans le cadre des traitements précités.

☒ Obligations du Client vis-à-vis de la Société :

Le Client s'engage à :

- (a) fournir à la Société les données personnelles visées dans l'Annexe 1, à l'exclusion de toute donnée personnelle non pertinente, disproportionnée ou non nécessaire, et à l'exclusion de toute donnée « particulière » au sens de la Réglementation applicable, sauf si les traitements le justifient, à charge pour le Client d'établir ces justifications et de prendre toutes mesures, notamment d'information préalable, de recueil de consentement et de sécurité, appropriées pour de telles données particulières ;
- (b) collecter sous sa responsabilité, de manière licite, loyale et transparente, les données personnelles fournies à la Société, pour l'exécution de ses services, et en particulier, s'assurer de la base légale de cette collecte et de l'information due aux personnes concernées ;
- (c) tenir un registre des traitements et plus généralement, respecter les principes issus de la Réglementation applicable ;
- (d) veiller au préalable et pendant toute la durée du traitement, au respect des obligations prévues par la Réglementation applicable.

16. Obligations respectives de la Société en matière de confidentialité

Sauf accord écrit de l'autre partie, les Parties s'engagent respectivement à garder confidentielles, pendant la durée de leur relation contractuelle et 3 ans au-delà, toutes les informations relatives ou détenus par l'autre partie, dont elles auraient eu connaissance à l'occasion de la conclusion et de l'exécution de leur relation contractuelle.

Cette obligation ne s'étend pas aux informations :

- dont la partie qui les reçoit avait déjà connaissance,
- déjà publics lors de leur communication ou qui le deviendraient sans violation de cette clause,
- qui auraient été reçues d'un tiers de manière licite,
- dont la communication serait exigée par les autorités judiciaires, en application des lois et règlements ou en vue d'établir les droits d'une partie dans la cadre de la relation contractuelle entre les parties.

Les informations confidentielles peuvent être transmises aux employés, collaborateurs, stagiaires, mandataires et cocontractants respectifs des parties, à condition qu'ils soient soumis à la même obligation de confidentialité.

17. Force majeure

Les parties ne peuvent être responsables des manquements ou retards dans l'exécution de leurs obligations contractuelles dus à un cas de force majeure survenu pendant la durée de leur relation. La force majeure telle que définie à l'article 1218 du Code civil.

Si l'une des parties est empêchée d'exécuter ses obligations pour un cas de force majeure, elle doit en informer l'autre partie par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Les obligations

sont suspendues dès réception de la lettre, et devront être reprises dans un délai raisonnable dès la cessation du cas de force majeure.

La partie empêchée reste néanmoins tenue de l'exécution des obligations qui ne sont pas affectées par un cas de force majeure et de toute obligation de paiement.

18. Sanctions en cas de manquement

Constituent des obligations essentielles à l'égard du Client (les « **Obligations essentielles** ») :

- le paiement du prix,
- ne pas fournir des informations erronées, incomplètes à la Société,
- ne pas utiliser les Services pour un tiers,
- ne pas exercer d'activités illégales, frauduleuses ou portant atteinte aux droits ou à la sécurité des tiers, l'atteinte à l'ordre public ou la violation des lois et règlements en vigueur.

En cas de manquement à l'une de ces Obligations essentielles, la Société peut :

- suspendre ou supprimer l'accès du Client aux Services,
- supprimer tout Contenu en lien avec le manquement,
- publier sur la Plateforme tout message d'information que la Société juge utile,
- avertir toute autorité compétente, coopérer avec elle et lui fournir toutes les informations utiles à la recherche et à la répression d'activités illégales ou illicites,
- engager toute action judiciaire.

Ces sanctions sont sans préjudice de tous dommages et intérêts que la Société pourrait réclamer au Client.

En cas de manquement à toute obligation autre qu'une Obligation essentielle, la Société demandera par tout moyen écrit utile au Client de remédier au manquement dans un délai maximum de 15 jours calendaires. Les Services prendront fin à l'issue de ce délai à défaut de régularisation du manquement.

19. Loi applicable et juridictions compétentes

Les Conditions Générales sont régies par la loi française.

En cas de litige opposant le Client et la Société, et à défaut d'accord amiable dans les 2 mois suivant la première notification, celui-ci sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Paris (France), sauf dispositions impératives contraires.

Annexe 1 – Données Personnelles

1. Description du traitement des données effectué par la Société pour le compte du Client

Finalités du traitement de données à caractère personnel	<ul style="list-style-type: none">• Vente de bannières publicitaires et d'espaces publicitaires sur la Plateforme ;• Vente de listes de coordonnées de prospects (les « Leads ») susceptibles d'être intéressés par les produits et/ou services du Client ;• Vente de contenus publi-rédactionnels qui font la promotion des produits et services du Client, sont rédigés par la Société et publiés sur la Plateforme.
Nature des opérations de traitement	Collecte des informations via un formulaire et transmission au Client
Type de données à caractère personnel traitées	Mail, nom, prénom, téléphone
Catégories de personnes concernées	Leads, internautes visionnant les Contenus
Durée du traitement	Durée de fourniture des Services

2. Liste des Sous-traitants ultérieurs autorisés

Sous-traitants ultérieurs autorisés	Activités de traitement sous-traitées	Localisation des traitements	Garanties appropriées mises en place en cas de transfert de données hors UE
Amazon AWS	Collecte des données via un formulaire	UE	N/A
Sendinblue	Envoi des données par mail	UE	N/a
Google	Transmission des données	UE	N/A